

Le pont Nord doit être la seule entrée du site du Trilogiport et être construit avant sa mise en exploitation;

Trilogiport: ouverture de voiries

À titre dérogatoire, les poids lourds provenant et allant vers la zone économique de Haccourt/Hermalle, située en rive gauche du Canal Albert seront déviés vers le site du Trilogiport via la voirie existante au droit du pont du Canal, afin d'éviter le transit de tout poids lourd par la rue d'Argenteau.

Trilogiport: ouverture de voiries

AUCUN camion ne pourra accéder au site du Trilogiport par les voiries communales pendant le chantier, hormis ceux nécessaires à son installation et ceux nécessaires au transport des hydrocarbonés; la voie d'eau sera privilégiée.

Trilogiport: ouverture de voiries

Au terme du chantier du Trilogiport, le SPW aura à sa charge de remettre la rue d'Argenteau et la Place Molitor en état.

Le SPW aura en charge d'urbanisme la réfection de la rampe Est du pont du Canal Albert allant du pont au rond-point des Quatre Chemins.

Trilogiport: ouverture de voiries

un accès au pont Nord sera aménagé pour les véhicules en provenance de Visé et des Pays-Bas;

la rue Delwaide sera reliée au pont Nord via un rond-point

Trilogiport: ouverture de voiries

les traversées piétonnes et cyclables seront sécurisées et un passage sous voirie ou aérien sera aménagé à hauteur du pont du Canal à Hermalle-sous-Argenteau;

Trilogiport: ouverture de voiries

des mesures de ralentissement du trafic seront installées par le SPW sur les voiries communales entourant le site du Trilogiport, à savoir les rues Préixhe, Basse-Hermalle, Delwaide, d'Argenteau, Place Molitor, des Quatre Chemins, Voie de Liège et Allée Verte;

Trilogiport: ouverture de voiries

la clinique CHC de Hermalle sera
accessible par une voirie de liaison à
partir du rond point au pied du pont
Nord

Trilogiport: ouverture de voiries

les dispositions nécessaires seront prises pour adapter la présente demande aux exigences du permis introduit dans le cadre du projet de la gravière Brock, y compris les aménagements nécessaires à l'accessibilité au site de la gravière

Trilogiport: ouverture de voiries

✓ la liaison proposée entre le pont Nord et le pont de Haccourt n'est pas indispensable à l'accès et au fonctionnement du Trilogiport;

✓ La mise en place de procédures d'expropriation ou de rachats volontaires pour les riverains les plus exposés

Trilogiport: ouverture de voiries

Recommande aux Autorités compétentes la mise en œuvre d'un contrôle permanent **du bruit** et de la qualité de l'air sur Hermalle-sous-Argenteau, Haccourt **et suivant les zones à risque identifiées dans l'étude d'incidences**. Des mesures adaptées seront prises dans le respect de la réglementation et des normes en vigueur.

Trilogiport: ouverture de voiries

Demande que la partie « charte urbanistique » fasse partie intégrante du permis d'urbanisme.

Trilogiport: ouverture de voiries

- ✓ le transport par rail réduira le trafic routier et se fera dans les plus brefs délais;
- ✓ aménager une jonction aisée entre le Ravel et l'accès à la gravière Brock;
- ✓ le projet Trilogiport ne peut contrecarrer l'aménagement du site de la gravière Brock;

Trilogiport: demandes du collège

- ✓ aménagements sur le pont de l'autoroute à HsA: inclure des aménagements sécurisants pour les modes doux;
- ✓ la mise en œuvre et l'entretien de la zone tampon ne seront pas à charge communale;

Trilogiport: demandes du collège

- ✓ le chantier ne peut entraver la circulation sur les voiries de HsA;
- ✓ des dispositifs anti-bruit seront installés sur la rive gauche du canal (protection de Haccourt) et sur la rive droite de la Meuse le long de l'autoroute à hauteur de Hermalle-sous-Argenteau (de Cheratte à HSA)

Trilogiport: demandes du collège